

TOURISME

Le secteur de la location de canoës ne connaît pas la crise

La sécheresse et le soleil qui inondent la Dordogne depuis le début de l'été profitent aux professionnels de la location de canoës. Témoignages.

Boris Rebeyrotte
redactiondl@dordogne.com

Que ce soit sur la Dronne, la Vézère ou la Dordogne, les loueurs de canoë ont le sourire en cette mi-saison estivale. Gilles Ouardi est installé à Vitrac, près de Sarlat. « C'est une très belle saison, commente-t-il. Il fait chaud, les gens ont envie de venir sur l'eau. Nous une profession où nous sommes très climato-sensibles. »

Après deux ans compliqués, les loueurs retrouvent une fréquentation comparable à celle d'une année classique. « C'est une saison classique, relève-t-on chez Canoë Vézère, aux Eyzies-de-Tayac. On sort de deux saisons hors norme, avec la pluie et les contraintes sanitaires. Là, on revient sur des standards de 2019. »

200 embarcations mises à l'eau quotidiennement

En pleine saison, ce sont un peu plus de 200 bateaux qui sont mis à l'eau quotidiennement. « Cela représente environ 450 personnes », détaille Raphaël, gérant de Canoë Vézère. Alors qu'ailleurs, le mois de juillet a été mi-figue, mi-raisin, chez les loueurs, on ne se plaint pas. « Il a fait beau, ajoute-t-il.



Sur la Dronne, la baisse du niveau d'eau pourrait poser problème en fin de saison. Photo Boris Rebeyrotte

Donc, le mois de juillet a été correct. » Même son de cloche dans le Nord du département, à Brantôme, pour Richard Azéma, le gérant de Brantôme canoë. « On retrouve la fréquentation d'avant Covid, souligne-t-il. En juillet, ça a mis un peu de temps à démarrer, mais ensuite, ça a été nickel. Il fait chaud, les gens ont envie d'aller sur l'eau. » Autre élément qui compte, le budget. « L'avantage que l'on a, explique Gilles Ouardi, c'est que le canoë, c'est accessible.

Avec une vingtaine d'euros, on peut passer la journée en famille. On embarque le pique-nique, on se baigne et ça reste un bon moment. J'ai des clients qui viennent de Bordeaux, uniquement pour ça. Ils n'ont pas peur de faire la route, malgré le prix de l'essence. » Autre point positif, le retour de la clientèle étrangère, qui a boudé le Périgord l'an dernier, restrictions de voyage obligent. « On a beaucoup de Hollandais qui reviennent, mais aussi pas mal de Belges

et d'Allemands », détaille-t-on chez Vézère canoë. « C'est le grand retour des étrangers, confirme Gilles Ouardi. Ils viennent compléter la clientèle française. »

Attention à la baisse

Enfin, les loueurs peuvent profiter d'une saison complète. « L'an dernier, il ne faut pas oublier qu'on a dû fermer 15 jours en pleine saison, rappelle le Sarladais. Le niveau d'eau était trop haut. Et, pour nous, en période estivale, c'est compliqué ce genre de situation. » Mais toute médaille a son revers. La sécheresse qui sévit depuis de longues semaines fait baisser drastiquement le niveau des cours d'eau. « Il ne faudrait pas que ça dure très longtemps, avoue Richard Azéma. Ce n'est pas catastrophique, mais cela pourrait le devenir. » Sur la Vézère, on ne dit pas autre chose. « Pour le moment, ça passe, explique le gérant de Canoë Vézère. Même s'il n'y a pas trop de courant. Mais c'est vrai que le niveau baisse quand même beaucoup. » Pour l'instant, pas de problème à signaler pour Gilles Ouardi. « L'eau de la Dordogne est belle, lâche-t-il. Elle est chaude. Et nous avons dix centimètres de tirant d'eau, donc pas les mêmes problématiques que les gabarres, par exemple. »

Périgueux

« Des propos intolérables » lancés à l'arbitre

Le week-end dernier, un match amical de football opposait Périgueux foot à L'Étoile Sportive de Boulazac a vu la sortie prématurée de l'arbitre de la rencontre, sous les menaces d'un joueur périgourdin. Les deux équipes ont choisi de continuer le match, malgré le départ de l'arbitre. Fabrice Correia, l'entraîneur boulazacois, s'en explique. « Il y a eu des propos intolérables de la part du joueur de Périgueux qui a été sorti sur carton rouge, explique-t-il. L'arbitre a reçu des menaces de mort et a donc décidé d'arrêter le match. » L'entraîneur boulazacois a accompagné l'arbitre aux vestiaires et a passé plusieurs minutes avec lui. « En plus, le vestiaire de l'arbitre est coincé entre ceux des deux équipes », développe Correia. Un attroupement s'était formé devant la pièce. « Le coach de Périgueux m'a demandé de continuer le match, prolonge l'entraîneur de l'ESB. J'ai accepté. C'est vrai qu'au niveau éthique, on n'aurait pas dû le faire. Mais, vu le contexte, cela aurait encore plus dégénéré. Ce serait reparti de plus belle. Là, au moins, l'arbitre a pu prendre sa douche et quitter le stade sans être inquiété. Mais, oui, j'entends les critiques sur le fait qu'on ait voulu finir le match. » Déjà épinglé l'an dernier à deux reprises, le PFC commence la saison de la plus mauvaise des façons.

Boris Rebeyrotte

TRIBUNAL

Un jeune syrien en procédure d'expulsion condamné à 4 mois de prison pour recel de téléphone

Un jeune syrien de 21 ans, déjà condamné à deux ans de prison et à dix ans d'interdiction de territoire, devra purger quatre mois d'emprisonnement supplémentaires pour recel de téléphone en prison.

Abdulhamid Alswid est né en 2001 à Idlib en Syrie, il est arrivé en France en 2016, encore mineur, après avoir voyagé seul, avec des réseaux de passeurs, via la Turquie et la Grèce. Sa mère et sa sœur le rejoignent à Bordeaux. La famille, accompagnée par une association, s'installe à Libourne, en Gironde. C'est là que le prévenu est condamné, en mai 2021, à deux ans d'emprisonnement et à dix ans d'interdiction de territoire, pour des faits de provocation directe à un acte de terrorisme via un réseau en ligne. Il est à ce moment-là en attente de renouvellement de son titre de séjour. D'abord incarcéré à Bordeaux, il est ensuite transféré à Paris où l'administration évalue son « degré de radicalisation ». Jugé non dangereux, il part

purger sa peine à la prison de Neuvic-sur-l'Isle.

Des messages étudiés à la loupe

Vendredi 12 août, au palais de justice de Périgueux, Abdulhamid Alswid comparait cette fois pour recel de téléphone, alors que sa sortie de prison est prévue mercredi 17 août. Il est accusé d'avoir eu en sa possession un téléphone qu'un autre détenu lui aurait remis « irrégulièrement » à sa sortie. Si le recel est rapidement avéré, la justice s'est hier attardée sur le contenu des messages qu'il échangeait en prison. Après investigation de l'administration pénitentiaire, celle-ci a constaté une activité abondante via diffé-

rents réseaux sociaux et a identifié 2 400 profils, dont certains afficheraient clairement leur appartenance aux mouvements État islamique ou al-Qaïda.

Durant l'audition, la présidente du tribunal a mis l'accent sur une discussion en particulier, durant laquelle le prévenu cherchait des renseignements pour faire un don financier. Le prévenu explique que c'était au bénéfice des femmes et des enfants de djihadistes prisonniers en Syrie. Il se sentait seul et désœuvré, en regardant des vidéos sur leurs conditions de détention et a eu envie de les aider. La magistrate, sceptique, a également fait état de vidéos de chants religieux et un selfie du détenu le doigt en l'air, « signe reconnu par les services de rensei-

gnement comme étant celui d'une allégeance à l'État islamique ».

La défense a, quant à elle, mis l'accent sur le parcours migratoire difficile du jeune homme, qui se sent dévalorisé depuis son arrivée en France, et sur sa solitude, que la prison a exacerbée. Le détenu a d'ailleurs confirmé et dit vouloir aller de l'avant. Sa mère, partie en Allemagne, est revenue en France pour l'accueillir à sa sortie et l'attendait à Lille, chez une amie. Abdulhamid Alswid a, hier, été condamné à 4 mois d'emprisonnement supplémentaires. À 5 jours de sa sortie prévue, le jeune homme ne savait toujours pas dans quel pays il allait être expulsé.

Sophie Alary

CASTELS-ET-BÉZENAC

Sortie de route

Vendredi 12 août, vers 1 h 20, un couple au volant d'un véhicule léger, est sorti de la route. Les deux passagers du véhicule, âgés de 17 et 22 ans, ont été transportés sur l'hôpital de Sarlat.

MUSSIDAN
SALLE GERBEAUD À 14 H 30
LUNDI 15 AOÛT

Lot
Asso BASKET de St-Front
Animé par LIONEL

ATTENTION 1 € LE CARTON
6 € PLAQUE DE 6 - 8 € PLAQUE DE 8
10 € PLAQUE DE 10 - 12 € PLAQUE DE 12

CARTES CADEAUX valable 1 an :
200€ - 5 x 150€ - 100€ - 10 x 60€
COLIS DE VEAU, JAMBONS DE PAYS,
COLIS GRILLADES, ETC.

18 H BUVETTE - SANDWICHS
Dont 2 PARTIES SPÉCIALES

5 € MAXI BINGO 100 € - 150 € - 200 €